

ACCOMARQUAGE

Peinture polyuréthane bi-composant solvantée

DOMAINES D'EMPLOI

- L'ACCOMARQUAGE est spécialement adapté au marquage des revêtements rigides.

DEFINITION

- Excellent pouvoir garnissant
- Version ACCOMARQUAGE COLORE ou ACCOMARQUAGE INCOLORE.
- Stable aux UV.
- Bonne adhérence sur plaque métallique propre.

CARACTERISTIQUES

- | | | |
|---|---------------|------------------------------------|
| ➤ Classement AFNOR | | Famille I / Classe 6a |
| ➤ Nature du produit | | Polyuréthane bi composant solvanté |
| ➤ Rapport pondéral A/B – version colorée | | 100 / 20 |
| ➤ Rapport pondéral A/B – version incolore | | 100 / 25 |
| ➤ Coloris (version COLOREE) | | Nuancier RAL |
| ➤ Aspect Composant A | | Liquide épais |
| ➤ Composant B | | Liquide |
| ➤ Masse volumique à 23°C | Composant A | 1360 kg/m ³ environ |
| | Composant B | 1120 kg/m ³ environ |
| | Composant A+B | 1310 kg/m ³ environ |
| ➤ Résistance à l'abrasion Taber
(meules CS 10 sur 1000 cycles) | | < 60 mg |
| ➤ Extrait sec pondéral | | 65 % environ |
| ➤ Dureté persoz après 70 jours à 23°C
(NF EN ISO 1522) | | 230 s environ |
| ➤ Durée pratique d'utilisation à 15°C | | 80 – 90 minutes |
| | 20°C | 60 – 70 minutes |

MODE D'EMPLOI

Support et préparation

L'état du support, sa nature et sa préparation constituent un facteur essentiel de réussite du revêtement.

- Le support béton sera résistant, propre, sec et cohérent.

Dans le cas d'un support métallique, prévoir un ponçage au préalable.

Condition d'application

- Température minimale (support et ambiance) : +5°C avec 3°C au-dessus du point de rosée.
- Degré d'hygrométrie de l'air maximum : 80 % HR

Revêtement

- Mélanger les composants A et B à l'aide d'un agitateur mécanique.
- Appliquer au rouleau à poils moyens ou au pistolet airless.
- Consommation : 200 à 300 g/m²/couche selon la rugosité du support.

Certifié ISO 9001

INTERDESCO

134 avenue de la Gare • 21220 GEVREY-CHAMBERTIN • France

☎ 03.80.34.31.57 ☎ 03.80.51.85.48

www.interdesco.com

Mise en service

	+ 10°C	+ 20°C	+ 30°C
Recouvrable minimum	4 h	3 h	2 h
Recouvrable maximum	48 h	24 h	20 h
Circulable piétons	20 h	16 h	14 h
Circulable engins	24 h	20 h	18 h
Séchage final	4 jours	3 jours	2 jours

Nettoyage du matériel

- Avant durcissement à l'aide de l'IR 2000

CONDITIONNEMENT

- Version colorée : en kit de 4,8 kg (composant A : 4 kg / composant B : 0,8 kg)
- Version incolore : en kit de 5 kg (composant A : 4 kg / composant B : 1 kg)

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Il est indispensable lors de la manipulation d'observer strictement les mesures d'hygiène de travail appropriées : locaux ventilés, port de gants et de lunettes.
- Pour plus d'information, consulter les fiches de données de sécurité

STOCKAGE

- A une température comprise entre 5°C et 35°C, à l'abri de toute intempérie.
- Pendant six mois à compter de la date d'expédition du produit dans son emballage d'origine non entamé.

Les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, à la lumière des dernières connaissances de la recherche, la composition de nos produits ; les données physico-chimiques qui en découlent seront alors différentes. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimension et de couleur. Les indications données par nos fiches techniques et relatives à l'utilisation et à la mise en œuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données concrètes spécifiques à chaque chantier. Notre garantie se limitant à la qualité des marchandises livrées, INTERDESCO ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste maître de son support. L'applicateur doit être un professionnel qualifié qui devra tenir compte tant des données fournies par le fabricant que des recommandations professionnelles éditées par le Syndicat National des Formulateurs des Résines de Synthèse, des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), s'il en existe et plus généralement des règles de l'art en la matière.

Avant toute mise en œuvre, l'applicateur devra procéder à des essais in situ.

Toutes réclamations concernant l'obligation pour le fabricant de délivrance conforme du produit doivent être formulées après essai in situ et au plus tard un mois après la date de livraison.